

Lacabarède - le : 24 avril 2024

Madame Coralie Pailhes  
Présidente de l'association Lionel et les Autres Victimes de la Route  
<https://lioneletlesautresvictimesdelaroute.fr/>  
15 ruelle des Jardiniers – La Plazedede  
81240 Lacabarede  
Tél : 06 61 53 94 60

Madame, Monsieur, La Préfette, Le Préfet,

Est-ce qu'il n'y a pas des accidents de la route mortels sur votre département ?

Est-ce que la Préfecture assure un suivi des suites d'accidents de la route ?

Concernant le département du Tarn, l'association « Lionel et les Autres Victimes de la Route » a travaillé avec le département où elle réside, le Tarn.

Un travail en commun avec le Procureur de Castres et les autorités représentant les forces de l'ordre.

Nous vous avons envoyé, Madame Monsieur le Préfet, un courriel en date du 08 janvier 2024 avec comme objet : « Protocole Accompagnement des familles de victimes de la route ».

Les Préfectures d'Occitanie ont été destinataires de ce courriel.

Seules deux Préfectures ont répondu à notre information !

Aucune réponse de votre part à ce jour

Les accidents de la route se déroulent partout en France sur tous les départements, ils engendrent des drames familiaux. Des familles sont dans la détresse la plus totale !

Ayant vécu cela, je trouve difficile à comprendre le manque de réactivité de la grande majorité des préfectures contactées !

Le Préfet est le seul représentant de l'État dans le département, délégué du gouvernement, il représente directement le Premier ministre et chacun des ministres. Il a la charge des intérêts nationaux, et assure la direction des services de l'État dans le département ou la région. Il a également la gestion de la Sécurité Routière et le suivi des familles accidentés.

Madame Monsieur le Préfet, pourquoi aucune réponse de votre part ?

N'y a-t-il pas dans votre département des accidents, des tués, des blessés sur vos routes ? Ces tués, ces blessés, leurs familles, sont des citoyens qui ont également des droits.

Vous trouverez ci-joint le dit protocole, « Protocole Accompagnement des familles de victimes de la route »

À l'association « Lionel et les Autres Victimes de la Route, » nous sommes ouverts à toutes modifications. Présidente de cette association, il est vrai que je ne suis pas issue d'un

service préfectoral, mais je préside une association qui cherche à s'adresser à tous les « gouvernants » qui devraient, selon nous, être concernés par ce sujet.

Restant à votre disposition pour des informations complémentaires.

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Coralie Pailhes

Présidente de l'association Lionel et les Autres Victimes de la Route

06 61 53 94 60